

Les électeurs ont condamné Desbarbieux. Il doit forcément partir, et de gré ou de force, il partira.

Un vieil habitant de Croix.

L'assommeur Desbarbieux

M. Vasseur, architecte à Croix, nous s'écrit une lettre qu'il a envoyée au Maire Desbarbieux, et qui est relative à une altercation qui s'est produite entre lui et le maire, flanqué de 7 ou 8 de ses partisans, dans un café de Croix.

L'abondance des matières ne nous permet pas d'insérer cette lettre.

Néanmoins, nous engageons fortement M. Vasseur de porter plainte au parquet pour manœuvres de fait de la part du Maire de Croix; de cette façon, si jamais il lui arriva la moindre chose, la justice saura où chercher le ou les coupables.

On sait, d'après Guyot, qui le connaissait bien, que quand le Maire de Croix veut se débarrasser d'un ennemi gênant, il envoie quelqu'un à sa place pour l'assommer; c'est un moyen expéditif et prudent de se débarrasser des gêneurs.

Il arrive parfois que les braves envoyés par le Maire de Croix remplissent mal leur besogne et se font rosser eux-mêmes; alors, le beau Florimond refuse de payer. C'est juste après tout, travail mal fait au mérite point de salaire.

Ces procédés de politique vénitienne finiront par tout gêner, et si le Maire de Croix n'est pas encore satisfait des nombreuses mésaventures qui lui arrivent depuis quelque temps, il n'a qu'à continuer.

En tous cas, il a eu le grand tort, dans les menaces qu'il a faites à M. Vasseur, de mettre en cause une tierce personne; cette personne est arrivée par nous, et elle se tient sur ses gardes.

Donc, M. Desbarbieux, si vous voulez éviter quelque redoutable svanture, tenez vous coi; ou vaill!

A bon souteneur, salut!

WASQUEHAL ELECTIONS MUNICIPALES DU 4 AOUT 1901

Profession de Foi

Candidats Républicains-Libéraux

Citoyens, Electeurs de Wasquehal,

En vous présentant devant vous pour solliciter vos libres suffrages, nous nous faisons un devoir de vous faire connaître qui nous sommes en vous adressant notre profession de foi politique.

Nous sommes républicains-libéraux-progressistes. Nous sommes républicains, c'est-à-dire fidèles au gouvernement républicain, sans arrière-pensée. Nous défendons toujours la Constitution républicaine, et nous combattons avec vigueur tous ceux qui voudraient lui substituer une autre forme de gouvernement.

Nous sommes républicains, c'est-à-dire d'accord avec le sens même du mot République, qui signifie chose publique, nous voulons la liberté égale pour tous, la justice et la protection pour tous, le bien-être pour tous.

Pour nous, la forme républicaine est la plus parfaite, la plus libérale et celle qui représente véritablement les sentiments et les aspirations du pays.

C'est pourquoi, nous nous engageons à la maintenir et à la défendre envers et contre tous et nous demandons dans ce but le concours de tous les bons et sincères républicains.

Nous ne voulons pas de distinctions; nous voulons la liberté et l'égalité pour tous.

Tous les citoyens sont égaux devant la loi et devant l'impôt, tous doivent être égaux devant l'administration municipale et avoir une part égale à ses faveurs, quelles que soient leurs opinions politiques ou religieuses.

Ces principes sont les principes de 1789, ils font partie des droits de l'homme et du citoyen, contenus dans la célèbre déclaration que tout républicain sincère doit connaître et respecter.

Nous sommes libéraux, c'est-à-dire partisans de la liberté et de l'égalité des citoyens.

Nous voulons la République égale pour tous, car le drapeau de la République est assez large pour abriter sous ses plis tous les bons citoyens et tous les bons français.

Le gouvernement de la République doit être le gouvernement de tous les français, et non pas seulement celui d'un parti, quelque soit le nom de ce parti et quelles que soient ses prétentions.

Nous voulons que tous les citoyens sans excep-

tions soient traités sur le pied d'une égalité parfaite par le gouvernement et par les administrations.

Conformément à ces principes, nous espérons que dans le futur Conseil municipal de Wasquehal, les divisions politiques et religieuses resteront à la porte du Conseil.

Notre opinion en effet, est qu'un conseiller municipal ne doit s'occuper d'autre chose que de l'étude des améliorations et du bien-être à apporter à la Commune et qu'il ne doit pas oublier que ses fonctions sont plus une charge qu'un honneur et qu'il est nommé pour rendre service à tous ses concitoyens sans exception. Avant tout autre, il doit pratiquer le grand principe de la fraternité.

Nous sommes progressistes: c'est-à-dire que nous sommes partisans de toutes les réformes utiles, capables d'améliorer le sort du peuple.

Nous voulons toutes les améliorations, tous les progrès tendant à ce but si désirable.

Nous voulons la marche en avant dans le progrès. Nous voulons relever la condition de l'ouvrier.

Nous voulons pour l'ouvrier plus de dignité, plus d'égalité, plus de justice.

Nous voulons que l'ouvrier arrive à gagner honorablement sa vie et celle de sa famille et que sa vieillesse soit à l'abri du besoin.

Nous travaillerons dans ce but en faisant voter des lois en faveur des ouvriers, contre celles des retraites ouvrières, des aritrages, des caisses de chômage, etc.

En un mot, nous nous efforcerons par tous les moyens légaux d'arriver à la vraie solution de la question ouvrière, de cette question vitale et primordiale, dominant toutes les autres questions et pour la solution heurieuse de laquelle ce n'est pas trop de concours et des efforts de tous les honnêtes gens et de tous les bons citoyens.

Citoyens, électeurs de Wasquehal, nous vous avons fait connaître loyalement nos idées et nos sentiments.

Notre dévouement, vous le savez, est acquis à tous les habitants de la Commune sans exception et nous comptons sur le concours dévoué de tous ceux qui veulent avec nous, la prospérité de notre chère commune de Wasquehal.

Nous serons toujours au Conseil Municipal de Wasquehal, partisans de la paix, de la concorde et de l'union, qui nous permettront de discuter avec calme et dignité les affaires communales et accomplir en temps utile, toutes les réformes et tous les progrès nécessaires à cette prospérité qui restera toujours notre principal objectif.

Nous avons confiance dans le bon sens et dans le patriotisme de tous; nous avons confiance dans l'union des Français, des compatriotes, de tous les hommes animés du désir du bien public.

Nous nous livrons à vous, citoyens électeurs de Wasquehal et attendons avec confiance votre verdict.

Nous savons que vous surez remplir fidèlement votre devoir civique aux élections municipales du 4 août; et en faisant vous surez bien mérité de Wasquehal, de la France et de la République!

Les Candidats Républicains-Libéraux.

De l'utilité et du rôle de la minorité dans un Conseil Municipal

Dans tous les pays de l'Europe on commence à comprendre l'importance des minorités. Aussi, voit-on partout se dessiner un grand courant en faveur de la représentation proportionnelle. Cette représentation va même bientôt exister chez nos voisins en Belgique, où les questions sociales et politiques sont étudiées avec plus de suite que partout ailleurs. Il est évident qu'il est souverainement juste et souverainement utile que la moitié moins un des votants d'une commune aient des représentants, comme la moitié plus un.

Cela est encore plus juste quand, par suite des abstentions, comme il arrive trop souvent en France malheureusement, la moitié des votants plus un, ne représente pas la majorité réelle des votants, mais une véritable minorité, qui écrase et tyrannise la vraie majorité.

Mais quel est le rôle d'une minorité dans un Conseil municipal?

Ce rôle est extrêmement important et extrêmement utile.

Il consiste, non à combattre systématiquement la majorité, mais à contraindre à se ranger à son avis dans tout ce qu'elle propose d'utile, à ne pas agir de parti pris, mais à ne voir en toutes circonstances que les intérêts de la Commune.

Ce rôle consiste surtout à forcer la majorité à étudier sérieusement toutes les questions avant de les poser, à la forcer à répondre à toutes les objections sérieuses, à signaler les erreurs qui peuvent se commettre et à maintenir l'intérêt des séances

en maintenant l'existence même de la discussion. Sans minorité, le Conseil adopte tout sans discussion, et les motions les plus sérieuses risquent d'être malétudiées, écartées même, et les intérêts de la Commune gravement compromis; car quelle est l'administration qui ne puisse faire d'erreur ou de fautes dont les résultats persisteront longtemps sur les contribuables qui, eux, n'auront plus de recours une fois l'erreur commise?

C'est surtout en matière de finances et d'impôts que le rôle d'une minorité est nécessaire et c'est surtout là que doit s'exercer son contrôle le plus vigilant et le plus actif.

Citoyens, électeurs de Wasquehal, voyez les services que la minorité républicaine-libérale du conseil municipal de Roubaix a rendus à cette ville, et vous n'hésitez pas à envoyer une minorité semblable au conseil municipal de Wasquehal. Ces deux communes sont dans les mêmes conditions. Si vous voulez le relèvement de l'une, il faut y travailler comme on a travaillé au relèvement de l'autre.

Le Comité républicain-libéral compte pour cela sur votre républicanisme et sur votre dévouement.

Le Comité républicain-libéral.

TRIBUNE PUBLIQUE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, le 22 juillet 1901. Monsieur le Directeur du Courrier de Tourcoing,

Nous avons recours à votre obligeance habituelle pour vous demander s'il existe un règlement municipal prévoyant le chômage de l'éboueur un lendemain d'élection. Ce service n'a pas fonctionné jusqu'aujourd'hui; sans doute, Messieurs les éboueurs que notre administration emploie si facilement au service de ses racines, étaient-ils fatigués à la suite des exploits accomplis hier soir.

Nous doutons fort que les contribuables se contentent de payer des employés municipaux chargés de les assommer. Si, les bras endoloris par les coups de poing ou l'arrachage des pavés, nos éboueurs étaient hors de service, on eût pu, par ces chaleurs surtout, pourvoir à leur remplacement. Les haïnes politiques n'excluent pas la nécessité des mesures d'hygiène, surtout dans les quartiers ouvriers pour lesquels l'administration déclare bien hautement sa sollicitude.

Recevoir des coups de poing, voire même des pavés, passe encore; mais psyer des gens pour nous assommer, nous qui caquons, ce serait trop fort réellement.

Agrez, Monsieur le Directeur, nos bien sincères salutations.

Un groupe de Contribuables.

Champ de Foire de Tourcoing

Nous serons cette année, le plaisir d'assister à de magnifiques représentations, données dans le vaste cirque, dirigé par Mme Vve Plège, situé sur la Place Charles Roussel, et il séjournera pendant toute la durée de la foire.

Mme Vve Plège adresse au public, la circulaire ci-dessous:

Au public Tourquennois Mesdames et Messieurs

Après 23 ans d'absence, je n'ai pas oublié le sympathique accueil que m'ont témoigné les habitants de Tourcoing et des environs.

Je viens de changer ma tournée et différer mes débuts à Bruxelles pour avoir l'honneur de venir parmi vous vous donner une série de brillantes représentations équestres pendant la foire prochaine. Ma troupe, l'une des plus importantes, est composée d'une phalange d'artistes et d'attractions de premier ordre: chevaux dont le dressage est nouveau, pantomimes montées luxueusement à grand spectacle avec un splendide corps de ballet digne en tous points de vous être présenté.

La construction gigantesque et bien aménagée que je fais édifier en ce moment sur la place Charles Roussel, par les soins de M. Boyrn, entrepreneur, est une preuve que je ne recule devant aucun frais pour avoir le plaisir de vous faire passer les plus agréables soirées.

Un buffet confortable sera également installé avec des consommations de première marque. Il sera tenu par M. Bonte, cafetier, place de la République.

Dans l'espoir que mes efforts tentés pour vous plaire, seront couronnés de succès, agrez, Mes-

mes et Messieurs, mes meilleurs sentiments et mes sollicitations empressées.

Vve PLÈGE. Ajoutons que le cirque Plège est le doyen des cirques de France, et qu'il compte 47 ans d'existence.

M. Perret, régisseur, occupe ce poste de confiance depuis 21 ans.

Très connu à Lille, le cirque Plège a donné également des représentations à Marseille, Bordeaux, Lyon. Enfin en Suisse, en Italie, etc.

Le personnel est composé de 187 artistes ou figurants dont 40 danseuses. Orchestre de 20 musiciens. De vastes écuries sont élevées derrière le cirque pour y placer les 72 chevaux.

Enfin du superbes pantomimes de créations récentes, assurent un succès complet à la direction du cirque.

Début de la troupe, dimanche 28 Juillet 1901. Tous les soirs, représentations à 8 h. 1/2. Matinées à 3 h. les dimanches, jeudi.

Le Viographe Pêcheur installé sur la place Thiers que nous avons eu le plaisir d'apprécier l'an dernier, reviens cette année avec une collection complète de tableaux inédits, uniques tant par la beauté des sujets que par la netteté et la finesse des photographies animées.

Signaux: Réve du Noël, en 20 tableaux; Condrillon, en vingt tableaux et en couleurs; les Miracles de Brahmine, en couleurs; le Diable au Couvent; la Forêt enchantée; le Chevalier Robertson, etc., etc.

Les scènes de bon goût, se composent de tableaux comiques, fantastiques, illusions, réels, d'actualité, de guerre, religion et de transformations. Des vues locales seront toujours en supplément au programme. Là on reconnaîtra ses amis, ses connaissances et souvent l'on se reconnaît soi-même. Le programme sera changé régulièrement tous les dix jours et sera affiché à la porte de l'établissement.

Tous les mercredis et vendredis grandes soirées de gala avec brillante illumination à l'extérieur. Tous les jeudis en matinée, distribution de ballons aux enfants.

La direction traite à forfait avec MM. les Directeurs de Collèges, Pensionnats, Institutions, etc.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Du 19 au 25 Juillet 1901.

Naissances — Julien Adyng, rue de Metz. — Albert Bogaevre, rue Basse. — Augustin Nasseaux, rue de Neuville. — Apolline Watella, rue de Tilleul. — Marcel Devere, rue de l'Amiral Courbet. — Sidonie Mass, rue de la Blanche-Porte. — Berthe Vrijlucq, rue de Bondoux. — Joseph Douché, rue d'Anvers. — Marie Lafay, rue de Centre. — Suzanne Deberripon, rue Nationale. — Ignace Masquiller, rue de l'Abbaté-de-l'Épée. — Albert Vandenberghe, rue de Balfort. — Alphonse Dumortier, rue de Clamps. — Zulmé Delapierre, rue Basse. — Jules Jacques, rue Desaix. — Joseph Simon, rue d'Éna. — André Beernaert, rue de la Senlizer. — Jules Tourneyr, rue du Clignot. — Jeanne Duquesne, à la Maternité. — Robert Deary, à la Maternité. — Jean Ponce, à la Maternité. — Louise Carisimo, rue de l'Abbaté. — Aline Gadiet, rue de l'Épée. — Henri Deubre, rue de Constat. — Emilie Lerat, quai des Mariniers. — Henri Vannost, rue du Tilleul. — Clotilde Delplanque, rue Saint-Éloi. — Gabrielle Delaune, rue de Auger. — Adolphe Destombes, rue de la Conditionnement. — Marguerite Duplanche, rue du Château-Hopline. — Raymond Algout, rue Sainte-Barbe. — Léon Hus, rue de Watignies. — Raymond Amant, rue de Commines. — Arthur Druet, rue Château-

États-Unis. — Charles Lagas, 41 ans, tisserand et Marie Heygobart, 36 ans, ménagère. — Albert Bernard, 26 ans, chef de rayon et Marie Roussel, 26 ans, sans profession. — Edouard Bissel, 22 ans, savonnier et Marie Leclercq, 20 ans, servante. — Henri Casier, 30 ans, employé et Léopoldine Beaudry, 26 ans, couturière. — J.-B. Joret, 38 ans, ratteleur et Marie Thieffry, 45 ans, ménagère. — Alfred Lamarque, 27 ans, domestique et Pulchérie Delvaene, 22 ans, journalière. — Paul Focant, 24 ans, tisserand et Germaine Deruvar, 26 ans, ménagère. — Elie Debeigne, 26 ans, déboureur et Elise Libert, 24 ans, doubleuse. — Henri Toulemond, 60 ans, mesureur de grains et Marie Maris, 55 ans, photographe. — Edouard Vandenberghe, 26 ans, coiffeur et Blanche Devere, 27 ans, rotordeuse.

Décès. — Odile Dupuis, 1 mois, rue de Grail. — Noël Bouchard, rue du Général-Bonneau. — Marie Delapierre, 42 ans, rue des Ursulines. — Julien Dalrus, 3 mois, rue Verla. — Berthe Delange, 1 an, rue du Bru-Pain. — Albert Verkindre, 1 mois, rue de Pont-de-Neuville. — Henri Dooek, 63 ans, rue de Roucy. — Henri Dumestre, 70 ans, rue de Bonvins. — Philomène Calhene, 20 ans, rue de Gand. — Marie Leman, 24 ans, rue Nationale. — Félix Delapour, 1 mois, rue de Beckan. — Léon Delapierre, 3 ans, rue Achille Testelin. — Eugène Goudessens, 15 ans, rue de Metz. — Henri Thieffry, 1 an, rue Victor-Hugo. — Paul Boyard, 25 ans, rue de Tilleul. — Henri Cateau, 63 ans, rue de Rocoin. — Angèle Yroman, 45 ans, rue de Fleurba. — Laure Tibens, 26 ans, rue de Lille. — Jean Trentonx, 63 ans, rue de Lille. — Jeanne Sul, 6 mois, rue du Château-Hopline. — Gustave Bouso, 50 ans, rue Nationale. — Roalfe Portier, 74 ans, rue de Clamps. — Juliette Auguste, 37 ans, rue Watignies. — Charles Deglat, 78 ans, rue Nationale. — René Hallyouk, 9 ans, rue de Tilleul. — Augustine Darras, 87 ans, rue Fénélon. — Hélène Bostin, 2 ans, rue Nationale. — Auguste Brumme, 35 ans, rue de Mestrans. — Raymond Leman, 1 mois, rue du Moulin. — Clémence Duhamel, 30 ans, rue Nationale. — Juliette Leclercq, 76 ans, rue d'Harly.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part à l'Obit Solennel du Mois qui sera célébré sur Mstr-Autel de l'Église paroissiale du Sacré-Cœur, le mercredi 31 juillet 1901, à neuf heures, (la Messe à neuf heures et demie), pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-André LAHOUSSE-DUTHOIT, ancien entrepreneur, rue de Dame Coralie DUTHOIT, décédé à Saint-Cloud (Seine-et-Oise), le 1er juillet 1901, dans sa soixante-quatorzième année, muni des Sacraments de notre Mère la Sainte Église, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part à l'Obit Solennel du Mois qui sera célébré sur Mstr-Autel de l'Église paroissiale du Sacré-Cœur, le mercredi 31 juillet 1901, à neuf heures, (la Messe à neuf heures et demie), pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-André LAHOUSSE-DUTHOIT, ancien entrepreneur, rue de Dame Coralie DUTHOIT, décédé à Saint-Cloud (Seine-et-Oise), le 1er juillet 1901, dans sa soixante-quatorzième année, muni des Sacraments de notre Mère la Sainte Église, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

FEUILLETON DU COURRIER DE TOURCOING

VENGEANCE DE FEMME

PAR Marie de BESNERAY

SECONDE PARTIE

VII

— Depuis que nous nous connaissons... Et pour vous le mieux prouver, je vais faire une scène à mademoiselle ma belle-fille. Je l'ai reconnue vous savez! Vos finesses ne servent à rien... Ah! la mijaurée! l'hypocrite!

— Asses Angèle! Asses! interrompit brusquement Maurey. Ce n'est pas pour nous disputer un sujet de Mlle de Brussac que je vous ai prié de venir ici... J'ai à vous parler sérieusement.

— Ne sommes-nous pas libres au château? — Trop de monde au château... Le comte pourrait survenir... Or les choses dont je dois vous entretenir sont...

— Gravez! — Pénibles... très pénibles... Mme de Brussac qui, tout en causant, donnait des tapes amicales sur le cou de sa jumelle, laissa tomber la touffe d'herbe qu'elle lui tendait, et, pour la première fois, regarda Maurey avec attention.

Elle lui trouva le visage soucieux, l'air contraint et pressenti un ennui.

Lui, détournant les yeux, pris, avant de frapper, d'une soudaine pitié.

Elle était si attrayante encore cette Angèle avec ses yeux noirs et son diadème de cheveux blonds!

Nature violente et débile, résisterait-elle au choc?

— Ma chère amie, fit-il après un court silence, depuis ce matin je combine un plan, je cherche le moyen d'adoucir de tout mon pouvoir les confidences tristes... oui, fort tristes, que je me trouve dans la dure nécessité de vous faire...

Un hasard a bouleversé ma diplomatie... A quoi sert tant de détours? Allons courageusement à son but, le voulez-vous?

Les traits de la comtesse s'étaient altérés. — Vous êtes une femme d'esprit, continua Christian, aidez-moi!

— A quel faire? — Nous sommes dans une impasse, il faut en sortir... Maintes fois vous avez parlé de fardeau trop lourd de vos contraintes... Maintes fois vous avez regretté notre commune fant...

Toute frémissante, la jeune femme fit un pas vers Maurey.

— C'est donc une rupture que vous me proposez?

Lui, le gosier serré, avait peur de faiblir. Alors, sans répondre, il inclina la tête. Elle chancela et s'appuya à la grosse pierre verte où, tantôt, s'asseyait Catherine.

— Voyons, dit-elle en passant sa main froide sur son front où une sueur abondante venait de monter, je crois rêver... Est-ce possible? Vous?... Vous Christian me parlez ainsi?... Oh! réveillez-moi vite de ce cauchemar!

Il demoura muet, toujours debout devant elle, dans une attitude respectueuse et accablée.

— C'est vrai n'est-ce pas? reprit-elle d'une voix étranglée... Une rupture... et pourquoi?

— Notre situation n'est plus tenable. — En quoi s'agit-elle? — Laurent vous aime... Volontiers votre cœur va vers lui... Vous avez besoin de soins, de sécurité, de considération... Ces besoins sont légitimes...

mes... Hélas! mon amie, la vérité est cruelle, mais toutes les chaînes se brisent comme les fleurs se fanent... Nos meilleurs songes durent peu... et je suis, aujourd'hui, un obstacle dans votre vie... Ne le niez pas, je suis le remords!

Elle cria avec une douleur sincère: — Non! Non! Vous vous trompez, vous-même avec toutes ces arguties d'analyse. Par grâce, Christian, réfléchissez! Vous m'en voulez peut-être de mes violences, de mes caprices? Mais je suis malade, mon pauvre ami... Ecoutez, Christian, tu es mon seul ami, ma seule affection sincère.

Bouleversé par cet aveu, Maurey allait s'apitoyer; mais l'image de Catherine se dressa, impérieusement devant lui, et au lieu des paroles de pitié prêtées à lui échappées, il dit seulement: — A quel sert de dramatiser la vie? Nous vivons séparés par le fait depuis longtemps... Que venez-vous demander en somme?

— Votre liberté je suppose, dit la comtesse profondément blessée.

Il répéta: — Oui, ma liberté... Elle eut un sursaut de colère.

— Eh bien! je ne veux pas moi! Vous m'avez promis de ne plus me voir, de ne plus me parler, de ne plus me revoir... Mais un homme, avant, réfléchit-il jamais? Aveuglé par le désir il marche comme un affamé vers l'objet de sa convoitise... Après, avec la satiété, avec le devoir surtout, naissent les regrets... Tenez, Christian, votre amour pour moi a été un feu follet allumé par le caprice.

— Nous nous sommes trompés l'un et l'autre, dit Maurey avec un soupir. Et cette erreur commune nous la payerons de la tranquillité de notre vie.

Elle fit un effort pour ne pas laisser couler ses larmes.

— Oh oui, je me suis cruellement trompée; dit-elle d'une voix sourde, j'ai cru à votre amour, moi!

J'ai cru que votre affection adoucirait les déboires d'une union mal assortie et me donnerait l'illusion du bonheur!

Angèle se lamentait ainsi, meurtrie dans son orgueil de patricienne, dans sa vanité de jolie femme et même dans son cœur. Cette affection à demi-morte, voilà qu'elle saignait parce qu'on l'arrachait violemment.

Tout à coup son pâle visage s'éclaira. — Mon ami, dit-elle, d'un air de triomphe, vous l'avez oubliée, elle!

Maurey devint blême et murmura: — C'est à cause d'elle que j'ai tant tardé.

A cette réponse, Mme de Brussac, si fine, si délicate, sembla grandir.

— C'est en son nom s'exclama-t-elle, que je viens vous supplier de renoncer à votre funeste résolution... Vous ne pouvez refuser, Christian en son nom, entendez-vous mon ami? Ah! soyez généreux! Tenez! je m'humilie, je vous implore à mains jointes... Avez-vous vraiment besoin de mes larmes maintenant, pour assaisonner votre bonheur!

Un chagrin réel crispait la physionomie expressive de Maurey. Certes, sans le souvenir de Catherine, sans sa passion grandissante, il n'aurait eu ni le courage ni la cruauté de briser le cœur d'Angèle.

— Hélas! balbutia-t-il en se détournant, ma pauvre amie, ce que vous demandez est impossible!

— Vous refusez? demanda-t-elle angoissée jusqu'au fond de l'âme. Est-ce croyable! Quel l'image que l'évoque ne vous remue pas? Oh! c'est fini alors, bien fini!

Pour la seconde fois il répéta: — Je ne peux pas!

La comtesse se redressa avec une fierté soudaine.

— C'est bien! dit-elle, je vous connais enfin,

Monsieur Maurey! Votre action est noble et je vous en prie!

Une rougeur colora les joues de M. Maurey, mais en fin diplomate, il se tut.

— Sonia! Sonia! appela la comtesse d'un ton bref.

Docile, sa jumelle s'approcha. La jeune femme s'assit sur la pierre et se mit à s'occuper de sa toilette, refusant d'un geste impérieux l'aide de Christian.

Une violente tempête de sentiments se déchaîna en elle. Le dépit, l'indignation, la honte d'être vaincue bouleversèrent cette âme altière. Une colère folle, quasi sauvage, sous des apparences de calme extérieur, secouait tout cet être débile.

Maurey avait une idée trop nette de la situation pour ne pas comprendre qu'il devait à tout prix, garder le silence.

Les yeux d'Angèle lui faisaient peur, et il craignait l'insulte de ses lèvres minces qui, dans un rictus de mépris, laissaient voir les dents alignées.

Droite sur sa selle, méprisante, vraiment belle, elle fit volte face et demanda, d'une voix suffisante: — Pour la dernière fois, est-ce non?

Il répondit, très bas, avec le vague pressentiment qu'il commettait un crime.

— Pardonnez-moi... c'est non... La comtesse serra si fort les rênes que la jumelle se dressa. Elle tourna le dos à l'étang et s'en trouva à dix pas.

— Christian, cria la jeune femme qui ne se possédait plus, ton l'amie ne te servira à rien. Tes plans se les devine... mais je les renverserai! Tu sauras ce que vaut la vengeance d'une femme comme moi! Tu Catherine, tu ne l'auras jamais! Retiens ceci, jamais, jamais, jamais!... Ah! vous voulez être heureux, Monsieur Maurey? Moi, je vous forcerai bien à pleurer!

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.